



CERTIFICATE OF
ADVANCED STUDIES
HES-SO

THÉRAPIE DE LA MAIN

DE JANVIER À
DÉCEMBRE 2025

En partenariat avec :



03**Introduction****04 - 05****Notre offre**

04

Objectifs de formation

04 - 05

Public cible

06 - 09**La formation**

05

Référentiel de compétences

05 - 06

Compétence 1

06

Compétence 2

07

Compétence 3

07 - 08

Compétence 4

08

Compétences 5 et 6

09

Compétence 7

09**Organisation de la formation****09 - 12****Les modules**

09 - 10

Module A

10 - 11

Module B

11 - 12

Module C

12

Module D

13**Calendrier 2025****14 - 15****Admission, inscription et certification**

14

Conditions d'admission

14

Reconnaissance d'acquis

15

Conditions de certification

15**Titre obtenu****15****Inscription**

15

Frais d'inscription et de formation

15**Renseignements****16 - 17****Comité pédagogique et Conseil scientifique****17****Adresses**

Introduction

Actuellement, en Europe, il existe quatre formations certifiantes en thérapie de la main de 15 ECTS. L'achèvement de ces formations permet au thérapeute qui le désire, sous condition d'une présentation lors d'un congrès de rééducation de la main, d'accéder au titre de Thérapeute de la Main certifié.e Suisse délivré par la Société Suisse de Rééducation de la Main (SSRM). Toutefois, ces formations restent peu accessibles aux thérapeutes francophones, pour des raisons de langue (en allemand ou anglais pour la plupart), de proximité géographique (en Allemagne, Suède et France pour 3 d'entre elles) ou encore de disponibilité (liste d'attente importante pour la formation en français à l'Université Grenoble Alpes). Le CAS Thérapie de la main - fruit d'un partenariat entre la filière Ergothérapie de la Haute école de travail social et de la santé (HETSL) et de la filière Physiothérapie de la Haute École de Santé Vaud (HESAV) - veut pallier à ce manque.

De plus, cette offre rejoint les recommandations de la Hand Therapy Certification Commission (HTCC) d'offrir - en plus de l'éducation formelle et de l'expérience pratique - des programmes de formation post-professionnelle formalisée afin d'enseigner des compétences et des connaissances avancées liées à la rééducation des membres supérieurs.

Notre offre

Ce CAS “Thérapie de la main” répond à la demande de formation certifiante en Suisse romande. Par ailleurs, en ouvrant l’inscription aux modules de formation de façon séparée, il répond aussi aux besoins des thérapeutes francophones en formations de courte durée. Ce CAS offre donc des opportunités variées de formation aux thérapeutes de la main soucieux d’actualiser leurs connaissances et d’adapter leurs pratiques en les fondant sur des preuves, et de contribuer ainsi au développement de la qualité des soins en Suisse romande dans un secteur de plus en plus pointu.

Objectifs de formation

Cette formation vise l’acquisition de connaissances approfondies et plus précisément à :

- Contribuer à la qualité de la rééducation des personnes avec une affection du membre supérieur (comprenant principalement les affections osseuses, articulaires, musculo-tendineuses, nerveuses périphériques et cutanées de la main et du poignet) en stimulant chez les thérapeutes de la main une pratique rigoureuse, réflexive et centrée sur la personne.
- Contribuer à l’obtention du titre de Thérapeute de la Main certifié-e Suisse délivré par la Société Suisse de Rééducation de la Main (SSRM).
- Développer des possibilités de mobilisation et de transfert de compétences.

Public cible

Le CAS en Thérapie de la main est destiné aux ergothérapeutes et aux physiothérapeutes diplômé.e.s HES ou équivalent avec au moins deux années d’expérience en thérapie de la main et qui, au moment du CAS, témoignent d’une activité professionnelle dans ce domaine.

Remarque : Cette formation est destinée à un public francophone. Si la littérature fournie est majoritairement

en anglais, une connaissance passive de l'anglais est cependant suffisante pour suivre les quelques cours donnés par des anglophones. Toutes les évaluations se font en français.

La formation

Référentiel de compétences

Le référentiel de compétences de cette formation a été construit par le Comité pédagogique en s'inspirant :

- Du référentiel de compétences relatives aux professions de la santé utilisé par les HES Santé (inspiré du modèle canadien CanMEDS 2015),
- Des profils du thérapeute de la main de la European Federation of Societies for Hand Therapy (EFSHT) et de l'International Federation of Societies for Hand Therapy (IFSHT),
- Des compétences exigées par le concept-cadre du collège des responsables de la formation continue du domaine Santé de la HES-SO.

Cette formation met l'accent sur le développement des quatre compétences figurant ci-dessous spécifiques à ce champ d'intervention.

Compétence 1

Identifier et évaluer des troubles fonctionnels liés à une lésion du membre supérieur ainsi que des limitations d'activité et des restrictions de participation qui en découlent.

- 1.1 En identifiant les structures anatomiques concernées par la lésion, les contraintes biomécaniques et les processus physiologiques à l'œuvre.
- 1.2 En privilégiant une approche holistique et orientée vers le patient tenant compte des besoins, des limites et des ressources de la personne ainsi que des composantes de la santé selon la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé.

- 1.3 En déterminant, justifiant et utilisant de façon appropriée des méthodes d'évaluation actuelles et spécifiques à la rééducation de la main.
- 1.4 En traduisant pour les patient.e.s les résultats des évaluations et des investigations médicales pertinentes pour leur thérapie.
- 1.5 En documentant adéquatement tous les aspects de l'évaluation et en les transmettant correctement aux patient.e.s ou aux professionnel.le.s impliqué.e.s.

Compétence 2

Établir un plan de traitement fondé à la fois sur l'analyse pertinente des éléments ressortant d'une évaluation complète et approfondie, et sur des connaissances actualisées concernant les moyens d'intervention appropriés en thérapie de la main.

- 2.1 En démontrant un raisonnement clinique pertinent qui s'appuie sur la recherche et les connaissances scientifiques actuellement disponibles en thérapie de la main.
- 2.2 En comprenant et en appliquant la théorie et les principes de l'anatomie, de la physiologie et de la biomécanique en ce qui concerne le membre supérieur.
- 2.3 En déterminant des objectifs d'intervention fondés sur les résultats de l'évaluation et tenant compte du pronostic de récupération, des possibles complications et du stade de guérison des tissus.
- 2.4 En proposant un traitement adapté pour des personnes avec des affections traumatiques courantes du membre supérieur (lésions tendineuses, musculaires, nerveuses, cutanées, articulaires et osseuses).
- 2.5 En proposant une variété de moyens de traitement répondant spécifiquement aux objectifs poursuivis dans les affections courantes en thérapie de la main.
- 2.6 En adaptant la fréquence, l'organisation et le contenu des séances en fonction de la progression vers les objectifs.

Compétence 3

Intégrer des savoirs, savoir-faire et savoir-être dans des situations complexes en thérapie de la main.

- 3.1 En informant et en éduquant les patient-e-s au sujet d'interventions propres à réduire les risques pour leur santé et les soutenir dans leurs démarches de prévention des incapacités.
- 3.2 En adaptant son intervention et ses interactions avec le ou la patient-e en fonction de sa situation affective et émotionnelle.
- 3.3 En proposant un traitement adapté pour des personnes souffrant d'une maladie musculosquelettique ou d'affections traumatiques complexes du membre supérieur.
- 3.4 En expliquant au patient ou à la patiente les possibles interventions chirurgicales en amont ou en aval de leur traitement en thérapie de la main.
- 3.5 En identifiant les priorités et en adaptant la démarche thérapeutique dans le cas de blessures complexes de la main.
- 3.6 En accompagnant efficacement le retour au travail de personnes avec une affection du membre supérieur liée à un traumatisme ou à une maladie musculosquelettique.
- 3.7 En tenant compte des particularités de la prise en charge d'enfants avec une affection du membre supérieur.

Compétence 4

Développer une réflexivité par rapport à sa pratique en thérapie de la main.

- 4.1 En évaluant la pertinence des développements pratiques actuels et leur implication clinique.
- 4.2 En élaborant un questionnement professionnel pertinent sur des aspects de ses interventions en thérapie de la main.
- 4.3 En utilisant consciemment et de manière optimale les ressources disponibles sur la rééducation de la main.

En outre, en référence au concept cadre de formation continue du domaine Santé de la HES-SO, ce CAS vise plus spécifiquement les 3 compétences génériques professionnelles FC suivantes :

Compétence 5

Collaborer interprofessionnellement avec l'ensemble des acteurs et des actrices de la santé, le ou la patient.e et ses proches.

- 5.1 En mettant en place une éducation des patients leur permettant de participer pleinement à leur prise en charge et de prendre des décisions éclairées par rapport à celle-ci.
- 5.2 En établissant une relation thérapeutique de confiance et de partenariat avec le ou la patient.e et en l'utilisant comme élément de soutien d'une intervention centrée sur la personne.
- 5.3 En recherchant avec les autres professionnels de santé des solutions permettant de fournir de façon coordonnée des prestations optimales autour d'objectifs partagés.

Compétence 6

Fonder et argumenter ses pratiques sur des données probantes.

- 6.1 En identifiant et en utilisant de manière efficiente les sources documentaires permettant de justifier ses interventions.
- 6.2 En présentant une méthodologie adéquate de production et d'analyse de données.
- 6.3 En proposant des résultats en cohérence avec la problématique choisie.
- 6.4 En discutant les résultats obtenus et la démarche utilisée par une analyse critique scientifique.
- 6.5 En utilisant les trois piliers de l'Evidence-based practice dans l'analyse des moyens d'évaluation et d'intervention proposés.

Compétence 7

Promouvoir la qualité et la sécurité des pratiques professionnelles.

- 7.1 En acquérant une stratégie personnelle pour l'apprentissage tout au long de la vie.
- 7.2 En utilisant dans sa pratique les savoirs pertinents et actuels sur la rééducation de la main.
- 7.3 En créant des conditions favorables au développement des compétences en thérapie de la main dans son milieu de pratique.

Organisation de la formation

Le cursus se déroule en cours d'emploi et en alternance. Il est constitué de 4 modules complémentaires organisés essentiellement en sessions de 2 ou 3 jours par mois hors vacances scolaires, sur une année, et correspond à 15 ECTS répartis en :

- Environ 185 périodes d'enseignement
- Et 230 heures de travail personnel

Des moyens pédagogiques hétérogènes seront mobilisés, dont des cours ex cathedra, du travail individuel, du travail de groupe, de l'analyse de pratique, des présentations orales, des activités tutorées, des stages, de l'expérimentation.

Les modules peuvent aussi être suivis et certifiés individuellement.

Les modules

Module A
Fondamentaux et évaluation
en thérapie de la main
3,5 jours de cours
2 crédits ECTS

Ce module, particulièrement orienté sur les compétences 1 et 6 du référentiel, vient asseoir les savoirs professionnels fondamentaux utiles dans l'identification, la compréhension et l'évaluation des troubles chez les personnes souffrant d'une affection du membre supérieur.

- Approfondissement de l'anatomie du membre supérieur.
- Biomécanique des articulations du membre supérieur et en particulier du complexe articulaire du poignet.
- Physiologie et processus de guérison des tissus conjonctif, nerveux et musculaire.
- Les différentes origines de la raideur articulaire et des déficits de mobilité en général.
- La physiologie de la sensibilité.
- Les mécanismes et les différentes causes de la douleur, y compris les mécanismes périphériques et centraux qui y sont liés.
- Les cadres théoriques utiles pour l'évaluation.
- Signes cliniques en lien avec les pathologies et complications les plus courantes et évaluations spécifiques ou pertinentes en thérapie de la main visant les fonctions, les activités et la participation.

Validation : QCM et rapport d'évaluation avec interprétation des données pour un.e patient.e pris.e en charge par le ou la participant.e.

Module B
Planification et choix des
moyens de traitement dans
les pathologies courantes
8,5 jours de cours
5 crédits ECTS

Ce module, particulièrement orienté sur les compétences 2 et 6 du référentiel, vise plus spécifiquement le développement de savoirs professionnels en vue de la planification du traitement ainsi que du choix de moyens d'intervention en lien avec différentes pathologies ou conditions courantes.

- Interventions en thérapie de la main après traitement chirurgical ou conservateur concernant spécifiquement : les lésions courantes des muscles, des tendons fléchisseurs et extenseurs des doigts, des nerfs (atteintes motrices et sensitives) et des structures osseuses et articulaires du poignet et des doigts (parmi lesquelles : luxations, fractures des phalanges, des métacarpiens et du poignet, lésions du TFCC, instabilités du complexe articulaire du poignet).

- Principes d'actions et modalités d'applications de divers moyens de traitements actifs et passifs efficaces dans le traitement des causes de perte de mobilité (œdème, enraidissement, douleur, etc.).
- Comparaison critique de différents types d'orthèses utilisées dans le traitement des causes de perte de mobilité.
- Traitement des troubles de la sensibilité.
- Prise en charge (y compris interdisciplinaire) des douleurs nociceptives et neuropathiques en tenant compte des phénomènes de sensibilisations centrale et périphérique.
- Prise en charge du CRPS et des complications courantes.
- Lecture de radiographies et interprétation de résultats d'imagerie.

Validation : Etude de cas par écrit.

Module C
Interventions complexes et aspects psychologiques, relationnels et collaboratifs
8 jours de cours
5 crédits ECTS

Ce module - particulièrement orienté sur les compétences 3, 5 et 6 - demande la mobilisation de connaissances et de savoir-faire dans des situations complexes associant des aspects psychologiques, relationnels et collaboratifs, tant avec le ou la patient-e qu'avec ses proches ou les autres professionnel-le-s concerné-e-s.

- Interdisciplinarité dans les prises en charge complexes et chroniques.
- Gestion des aspects relationnels dans la thérapie, éducation du ou de la patient-e, prise en compte de la situation affective et émotionnelle du ou de la patient-e.
- Interventions en thérapie de la main avec les enfants.
- Principes de soins des plaies (y compris gestion des greffes et des lambeaux) en respectant la physiopathologie de la cicatrisation cutanée.
- Identification des drapeaux rouges dans le processus de cicatrisation (infections, déhiscence,

hypergranulation, etc.) et réponses appropriées en thérapie de la main.

- Prise en charge des brûlures.
- Prise en charge des blessures complexes de la main (écrasement, amputation, réimplantation).
- Prise en charge des personnes affectées par des maladies musculosquelettiques (arthrose, arthrite, tendinopathies, ténosynovites).
- Le retour au travail des personnes avec une affection de la main (aspects ergonomiques, réadaptatifs, légaux, etc.).

Validation : Restitution écrite d'une réflexion critique scientifiquement fondée sur une intervention issue de sa pratique en lien avec une thématique abordée durant ce module (y compris dans un stage).

Module D
Intégration des savoirs
et argumentation
fondée scientifiquement
dans sa pratique en
thérapie de la main
3 jours de cours
3 crédits ECTS

Ce module – particulièrement orienté sur les compétences 4 et 6 - vise l'amélioration continue et l'argumentation fondée scientifiquement de ses pratiques en thérapie de la main. Ce module débutera dès le début de la formation et se conclura par une présentation des travaux de certification, ces travaux étant envisagés comme de réels actes formateurs, soumis au regard du collectif des autres étudiants.

- Méthodologie de la recherche clinique quantitative/qualitative
- Statistiques : théorie et pratique
- Méthodologie des revues de synthèse
- Ethique de la recherche
- Exploration des bases de données
- Lecture critique d'articles

Validation : Réalisation écrite d'un travail critique à partir d'un questionnement (une observation, une pratique) en lien avec la rééducation de la main, en utilisant les principes de rédaction scientifique.

Calendrier 2025

Janvier	
Jeudi 16.01	Module A et D
Vendredi 17.01	Module A
Février	
Lundi 10.02	Module A
Mardi 11.02	Module A
Mars	
Vendredi 14.03	Module B et D
Samedi 15.03	Module B
Avril	
Jeudi 03.04	Module D
Vendredi 04.04	Module B
Samedi 05.04	Module B
Mai	
Jeudi 08.05	Module B
Vendredi 09.05	Module B
Samedi 10.05	Module B
Juin	
Lundi 23.06	Module B
Mardi 24.06	Module B
Août	
Vendredi 29.08	Module C
Samedi 30.08	Module C
Septembre	
Lundi 29.09	Module C et D
Mardi 30.09	Module C
Octobre	
Lundi 27.10	Module C
Mardi 28.10	Module C
Novembre	
Jeudi 20.11	Module C
Vendredi 21.11	Module C
Samedi 22.11	Module C
Décembre	
Vendredi 12.12	Module D

Admission, inscription et certification

Conditions d'admission

1. Être titulaire d'un diplôme d'ergothérapeute ou de physiothérapeute HES ou équivalent;
2. Avoir au moins deux années d'expérience en thérapie de la main;
3. Témoigner d'une activité professionnelle dans ce domaine en tant qu'employé.e ou indépendant.e durant le CAS.

Le nombre de places est limité.

Les personnes qui ne sont pas en possession des titres requis peuvent déposer un dossier de candidature selon la procédure d'admission sur dossier de HESAV. Cette démarche consiste essentiellement à joindre certains documents complémentaires au formulaire d'inscription. Le nombre de candidat.e.s pouvant être admis.e.s selon ces conditions ne doit pas dépasser 40% des participant.e.s dans une session de formation.

L'admissibilité est décidée par la Direction de HESAV, sur préavis de la Commission d'admission composée de la ou du responsable pédagogique du CAS et de la ou du responsable de l'unité de formation continue de HESAV.

Reconnaissance d'acquis

Une fois admis.e, le.la participant.e peut demander à réaliser une procédure de reconnaissance des acquis pour un ou plusieurs modules. Elle ou il adresse sa demande selon la procédure de reconnaissance des acquis de la formation postgrade de HESAV, au plus tard 2 semaines avant le début de la formation.

La reconnaissance des acquis est décidée par la Direction de HESAV, sur préavis de la Commission d'admission.

Conditions de certification

Pour obtenir le CAS en Thérapie de la main, la ou le participant.e doit satisfaire aux deux conditions cumulatives suivantes :

1. obtenir les crédits correspondant aux quatre modules de formation
2. respecter les exigences de présence telles que précisées dans les descriptifs de module

Titre obtenu

La réussite de la formation permet l'obtention d'un Certificate of Advances Studies (CAS) HES-SO en Thérapie de la main.

Formation ratifiée par la HES-SO.

Inscription

Le délai d'inscription est fixé au **14 novembre 2024**. Le formulaire d'inscription en ligne est disponible sur le site internet de HESAV : [CAS Thérapie de la main](#).

Frais d'inscription et de formation

Les frais d'inscription sont de CHF 200.- (non remboursables) et sont à régler par virement bancaire en amont de l'inscription en ligne (une preuve de paiement sera demandée dans le formulaire d'inscription).

Le prix de la formation s'élève à CHF 6'940.-

Les prix des modules libres sont :

- Module A : CHF 930.-
- Module B : CHF 2'320.-
- Module C : CHF 2'320.-
- Module D : CHF 1'390.-

Le règlement de cette formation peut être téléchargé sur le site internet de HESAV.

Renseignements

Valérie Simonet : Responsable pédagogique
Courriel : valerie.simonet@hetsl.ch
Tél. : +41 21 651 03 86

Comité pédagogique

Il est constitué de la responsable pédagogique et des responsables de module et assure la mise en œuvre de la formation au travers de son rôle pédagogique et opérationnel.

- **Valérie Simonet**: Ergothérapeute diplômée, Maître d'enseignement HES-SO-HETSL. Responsable pédagogique et responsable du module A.
- **Florence Walther**: Ergothérapeute diplômée, clinicienne, Hôpital fribourgeois (HFR). Responsable du module B.
- **Marie-Ange Schneiders Spring**: Ergothérapeute diplômée, Centre de la main, CHUV. Responsable du module C.
- **Pierre Balthazard**: Physiothérapeute diplômé, Maître d'enseignement HES-SO - HESAV. Responsable du module D.

Conseil scientifique

Il est constitué d'expert.e.s des milieux professionnels et scientifiques. Il a un rôle consultatif et garantit la qualité scientifique de la formation, son adéquation aux besoins et la prise en considération des orientations socio-sanitaires et politiques.

- **Eric Diab**: Physiothérapeute indépendant, expertise en thérapie de la main, chargé de cours en thérapie de la main niveau bachelor à HESAV, certifié du DIU en rééducation et appareillage en chirurgie de la main de Grenoble.
- **Julie Dziwornu**: Ergothérapeute, expertise en thérapie de la main, membre du comité directeur de la SGHR/SSRM.
- **Jenny Jucker**: Ergothérapeute, membre d'honneur SGHR/SSRM pour son implication dans la formation, spécialiste clinique de la main, aujourd'hui retraitée du RHNE (réseau hospitalier neuchâtelois, site de Chaux-de-Fonds).
- **Issiaka Muriset**: Ergothérapeute, CHUV, expertise en thérapie de la main, certifié du CAS Rehabilitation in Hand Surgery, Lund/Malmö.

- **Wassim Raffoul**: Médecin spécialiste FMH en chirurgie plastique et reconstructive et en chirurgie de la main et des nerfs périphériques, médecin chef Chirurgie Plastique et de la Main, Ensemble Hospitalier de la Côte, Morges.
- **Céline Thuler**: Ergothérapeute indépendante, directrice d'un centre interdisciplinaire de rééducation, expertise en rééducation de la main, certifiée du DIU en rééducation et appareillage en chirurgie de la main de Grenoble.
- **Ursula Wendling**: Physiothérapeute, membre d'honneur SGHR/SSRM pour son implication dans la formation continue et l'élaboration de la certification suisse de thérapeute de la main.

Remerciements

Par sa contribution financière, l'entreprise mentionnée ci-dessous a facilité la mise à disposition de cette offre de formation



Adresses



HESAV, Unité de la formation continue

Avenue de Beaumont 21,
1011 Lausanne
Tél. : +41 21 316 80 21
Courriel : ufc@hesav.ch | www.hesav.ch

Partenaire de HESAV pour la conception, l'organisation et l'exploitation de cette offre :



HETSL, Unité de formation continue

Chemin des Abeilles 14,
1010 Lausanne
www.hetsl.ch

